

Fiche de poste

Coordinatrice territoriale de Secteur

- **Qualification** : Infirmière Puéricultrice ou Infirmière ayant une expérience en pédiatrie
- **Rattachement hiérarchique** : Coordinatrice Centrale. Conseil d'administration du RIFHOP en la personne du Président ou du Vice-Président
- **Rattachement Fonctionnel** : Equipe constituée de 6 coordinatrices (secteur Nord, secteur Sud, Secteur Ouest, Secteur Est, des SSR- HAD, des Situations complexes), un médecin coordinateur, une secrétaire.
- **Conditions de travail** :
 - Travail en 39 heures
 - 5 semaines de CA - 13 RTT
 - Déplacement au domicile des patients, dans les hôpitaux et au siège du RIFHOP

- **Missions Principales** :

Dans le cadre des missions du RIFHOP, la coordinatrice de secteur participera à l'harmonisation des prises en charge en assurant le lien entre l'hôpital de référence, l'hôpital de proximité, la famille et les différents intervenants au domicile.

- **Activités spécifiques** :

- **Coordination du parcours de soin de l'enfant d'hématologie et d'oncologie pédiatrique** :
 - Effectuer la synthèse des informations contenues dans le dossier de soins (médicales, paramédicales, psychologiques et sociales) concernant un patient avant sa sortie ;
 - Rencontrer le patient et sa famille au domicile pour étayer la synthèse des informations recueillies et réaliser une évaluation des besoins ;
 - Connaître et participer au choix du type de prise en charge demandé (domicile, hôpital de proximité) ;

- Connaître les capacités d'accueil des centres de proximité, des centres de soins de suite, des HAD selon les différents secteurs ;
- Participer à des points patients réguliers dans les CHP du secteur ;
- Connaître et participer au recensement des différents réseaux existants et les possibilités locales concernant les prises en charge psycho-socio –éducatives selon le lieu de vie du patient ;
- Evaluer l'adéquation entre les besoins de l'enfant et de sa famille et les ressources du réseau tout au long de sa prise en charge ;
- Vérifier la communication des informations entre les différents intervenants auprès de l'enfant et de sa famille ;
- Participer à des réunions pluridisciplinaires quand la situation d'un enfant l'exige.
- Participer à l'accompagnement à la scolarité (rencontre des professionnels, liens avec les SAPAD) ;
- Transmettre les informations au centre spécialisé ou de proximité dès qu'une information peut modifier le mode de prise en charge.

- **Personne ressource:**

- Etre coordinateur du soutien technique pour les soignants ;
- Savoir répondre aux parents pour les orienter dans le réseau ;
- Etre à l'écoute et savoir répondre aux besoins de la famille et des professionnels intervenants dans la prise en charge de l'enfant.

- **Information et formation :**

- Participer à l'élaboration de protocoles et de fiches techniques permettant l'harmonisation des pratiques ;
- Participer à l'élaboration d'outils d'information et de communication ;
- Organiser, participer et gérer des groupes de travail ;
- Participer aux réunions, congrès, événements relatifs à l'hématologie et oncologie pédiatrique ;
- Accueillir et encadrer des stagiaires ;
- Former les équipes de proximité et les infirmières libérales aux protocoles de soins du RIFHOP.

➤ **Qualités requises :**

- Aptitude relationnelle et sens du contact
- Esprit d'initiative
- Sens de l'organisation
- Facilités d'adaptation
- Sens des responsabilités
- Esprit de synthèse
- Autonomie
- Aptitudes pédagogiques

➤ **Compétences nécessaires :**

- Connaissances en oncologie ou hématologie pédiatrique nécessaires ;
- Connaissances informatiques.

➤ **Liaisons relationnelles : Le poste nécessite une étroite collaboration avec :**

- le personnel médical, paramédical et psycho-social des :
 - Centres spécialisés : Institut Curie – Hôpital Trousseau – Gustave Roussy – Hôpital Robert Debré- AJA St Louis ;
 - Des hôpitaux de proximité ;
 - Des centres de soins de suite.
- Le coordinateur des différentes HAD
- Les réseaux de soins palliatifs
- Les intervenants en ville : médecin traitant, infirmière libérale, les équipes psycho-sociales
- Les directeurs et les équipes pédagogiques des établissements scolaires
- Les associations locales
- Les prestataires de service

➤ **Autre :**

- Permis B exigé